

Conditions définitives du Prospectus de base des Certificats CBC

CERTIFICAT SUBORDONNE CBC A RENDEMENT FIXE AVEC CAPITALISATION DES INTERETS

02020

Les présentes conditions définitives décrivent les modalités d'émission du Certificat subordonné CBC à rendement fixe avec capitalisation des intérêts, qui est proposé en continu.

Les Conditions définitives forment un tout avec le Prospectus de base destiné au marché belge, qui a été approuvé le 4 octobre 2011 par L'Autorité des services et marchés financiers, conformément à l'article 23 de la loi du 16 juin 2006 relative aux offres publiques d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés. Cette approbation ne constitue en aucune façon un jugement de valeur sur l'opportunité et la qualité de la présente opération.

Les informations détaillées relatives à l'Emetteur et à l'émission sont exclusivement disponibles sous la forme d'une combinaison du Prospectus de base et des Conditions définitives. Le Prospectus de base est disponible dans les agences bancaires de CBC Banque ou sur le site www.cbc.be.

Emetteur	La société anonyme CBC Banque, ayant son siège social à 1000 Bruxelles, grand place 5, immatriculée au registre des personnes morales sous le numéro 0403 211 380, n° d'inscription FSMA 17 588.
Hiérarchie des titres	Subordonné. Pour de plus amples informations sur le caractère subordonné des titres, nous vous renvoyons au Prospectus de base des Certificats CBC.
Monnaie	EUR
Forme d'émission	Titre dématérialisé (pas de livraison matérielle possible). Les titres sont déposés sur un Compte-titres CBC.
Prix d'émission	100%
Valeur de remboursement	100%
Montant d'émission	Indéterminé
Période de l'offre	En continu
Souscription	Dans toutes les agences bancaires CBC et par CBC-Online.
Prise d'effet	Le client peut souscrire à tout moment. La date de jouissance dépend du mode de paiement. Les règles normales en matière de dates valeur sont appliquées.
Durée	Choix entre 5, 6, 7, 8, 9 ou 10 ans
Mise minimale	1.000 EUR
Coupures	100 EUR
Echéance du coupon	Les intérêts annuels sont ajoutés au capital. Les intérêts capitalisés sont versés à l'échéance finale en même temps que le capital.
Code produit	02020
Cotation	Néant
Frais	Néant

Conditions définitives du Prospectus de base des Certificats CBC

Taux d'intérêt (*)

5 ans: 3,10% ; capitalisation à 3,10%	8 ans: 3,30% ; capitalisation à 3,30%
6 ans: 3,10% ; capitalisation à 3,10%	9 ans: 3,40% ; capitalisation à 3,40%
7 ans: 3,20% ; capitalisation à 3,20%	10 ans: 3,50% ; capitalisation à 3,50%

(*) sur une base annuelle et avant retenue du précompte mobilier.

Méthode de calcul du montant de remboursement brut à l'échéance finale

Durée de 5 ans:

montant de remboursement brut à l'échéance finale après 5 ans:

$$\text{montant de remboursement} = (\text{capital investi} \times (1 + 0,0310)^5)$$

Durée de 6 ans:

montant de remboursement brut à l'échéance finale après 6 ans:

$$\text{montant de remboursement} = (\text{capital investi} \times (1 + 0,0310)^6)$$

Durée de 7 ans:

montant de remboursement brut à l'échéance finale après 7 ans:

$$\text{montant de remboursement} = (\text{capital investi} \times (1 + 0,0320)^7)$$

Durée de 8 ans:

montant de remboursement brut à l'échéance finale après 8 ans:

$$\text{montant de remboursement} = (\text{capital investi} \times (1 + 0,0330)^8)$$

Durée de 9 ans:

montant de remboursement brut à l'échéance finale après 9 ans:

$$\text{montant de remboursement} = (\text{capital investi} \times (1 + 0,0340)^9)$$

Durée de 10 ans:

montant de remboursement brut à l'échéance finale après 10 ans:

$$\text{montant de remboursement} = (\text{capital investi} \times (1 + 0,0350)^{10})$$